

**ESSONNE (91)**  
**GRIGNY/VIRY-CHATILLON**  
**La Grande Borne (ZFU, Liste prioritaire ANRU)**  
**Place du Damier**

**Le dispositif commercial existant**

**Nature et composition**

- Un ensemble de rez-de-chaussée d'immeubles HLM des années 70, construits autour d'un espace central refermé sur lui-même
- 11 commerces dont 3 vacants
- Un rayonnement centré sur la proximité malgré la présence d'un axe routier important et d'une forte capacité de stationnement (320 places)

**Atouts et difficultés de l'espace commercial**

- Une offre répondant aux besoins quotidiens de la population alentour
- Une fréquentation dynamisée par la tenue d'un marché forain attractif de 60 étals
- Une conception introvertie qui ne permet pas une bonne visibilité des commerces et qui réduit la capacité du site à drainer une clientèle de passage à l'exception des usagers du groupe scolaire proche
- Un aspect dégradé conjugué à un manque de mise en valeur des commerces et à un sentiment d'insécurité très présent qui réduit le confort d'achat
- Un environnement concurrentiel qui favorise l'évasion commerciale

**Le quartier, la ville**

**Contexte sociodémographique**

- Un quartier d'habitat social de 13 000 habitants constitué d'une population jeune (46,90 % des habitants du quartier ont moins de 25 ans)
- Un taux de chômage (26,40 %) supérieur à celui de la ville (15,60 %) et un faible taux de RMI

**Environnement urbain**

- Un centre-ville composé en majeure partie de maisons individuelles et de pavillons
- 3 polarités commerciales à l'échelle de la ZUS présentant toutes des fragilités + commerces en diffus
- Des commerces peu visibles car présents à l'intérieur des îlots et non sur des flux passants
- Une image négative du quartier à l'extérieur

**La restructuration urbaine projetée**

**Projet ANRU**

- Un PRU en cours (Convention signée en janvier 2007)
- Enjeu de désenclavement du quartier et d'amélioration de son image par l'installation d'activités et la création de voiries structurantes

**Intervention sur le tissu commercial**

- Places hautes : démolition, transferts et réhabilitations de commerces
- Place du damier : déplacement de la boulangerie et de la locomotive alimentaire de 300 m<sup>2</sup>
- Aucun projet n'est envisagé sur le centre-ville de Grigny

**Conclusions et préconisations**

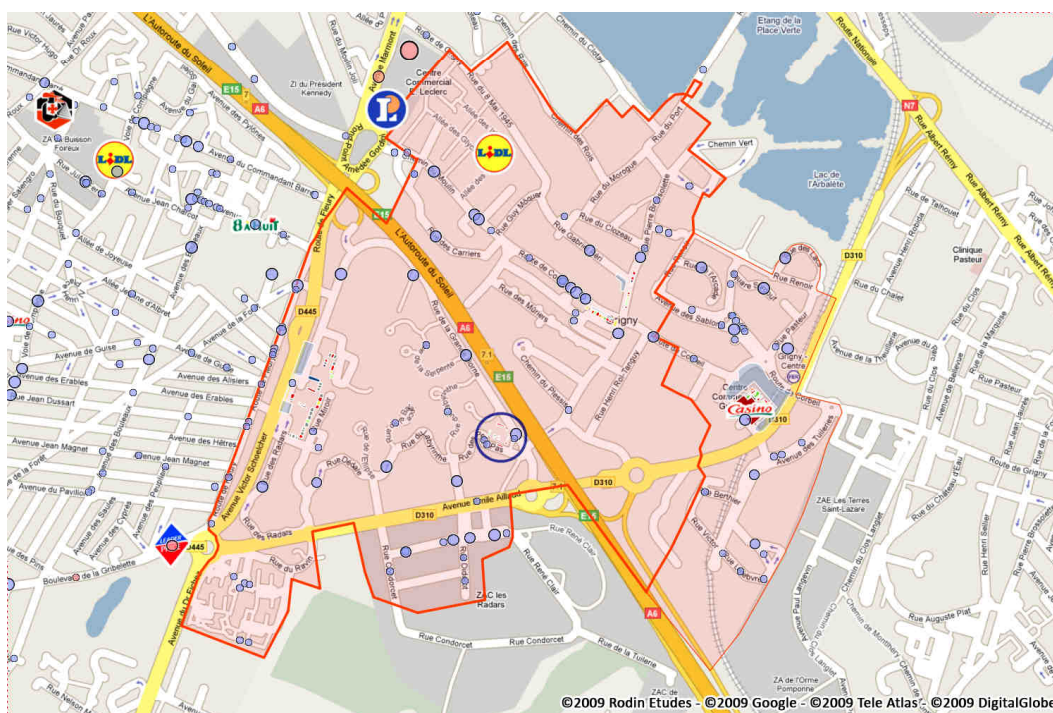
- Une polarité peu qualitative qui pâtit d'une conception introvertie peu propice au rayonnement commercial

**→ Un besoin d'ouverture et de meilleure connexion aux flux passants qui ne peut s'inscrire que dans une réflexion plus large de projet urbain**

Photographies de l'équipement :



### Plan de situation de la ZUS :



### Plan masse de l'équipement commercial :

